

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01/22/2010

Révision: 01/22/2010

1 Désignation du produit, de la préparation et de la société**Identification de la substance ou de la préparation****Nom du produit** 3-Amino-1-phenylbutane**Code du produit**

A18804

L06537

Producteur/fournisseur :

Alfa Aesar, A Johnson Matthey Company

Johnson Matthey Catalog Company, Inc.

30 Bond Street

Ward Hill, MA 01835-8099

Emergency Phone: (978) 521-6300

CHEMTREC: (800) 424-9300

Web Site: www.alfa.com

Service chargé des renseignements : Département sécurité du produit**Renseignements en cas d'urgence :**

France: Giftnotruf Universität Mainz / Poison Information Center Mainz

www.giftinfo.uni-mainz.de Telefon:+49(0)6131/19240

Canada: Pendant les heures normales de travail, informer le Département pour la Santé, la Sécurité et l'Environnement. En dehors des heures normales, appeler Chemtrec sous (800) 424-9300.

2 Composition/informations sur les composants**Nom chimique usuel (ou nom générique)****Désignation (No. CAS)**

3-Amino-1-phenylbutane (CAS# 22374-89-6)

Code(s) d'identification**No. EINECS :** 244-942-2**3 Identification des dangers****Principaux dangers:**

T Toxique

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

R 24/25 Toxique par contact avec la peau et par ingestion.

R 34 Provoque des brûlures.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Système de classification :**HMIS-ratings (gamme 0-4)****(Hazardous Materials Identification System)**

HEALTH	2
FIRE	1
REACTIVITY	1

Santé (effets aigus) = 2

Inflammabilité = 1

Réactivité = 1

Éléments d'étiquetage SGH**Danger**

3.1/3 - Toxique en cas d'ingestion.

3.1/3 - Toxique par contact cutané.

**Danger**

3.2/1C - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

4.1/3 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Prévention:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

(suite page 2)

CDF

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01/22/2010

Révision: 01/22/2010

Nom du produit 3-Amino-1-phenylbutane

(suite de la page 1)

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition ou d'un malaise:

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4 Premiers secours**après inhalation :**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Demander immédiatement conseil à un médecin

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Demander immédiatement conseil à un médecin

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

après ingestion : Demander immédiatement conseil à un médecin

5 Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction:**

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Oxyde d'azote (NOx)

(le cas échéant HCN)

Équipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**Les précautions individuelles:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante

Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

Indications complémentaires :

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage**Manipulation :****Précautions à prendre pour la manipulation:**

Manipuler sous gaz de protection sec.

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Conserver au frais et au sec en fûts très bien fermés

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Ne pas stocker avec des acides.

Entreposer à l'abri de l'air.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Conserver dans le gaz inerte sec.

(suite page 3)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01/22/2010

Révision: 01/22/2010

Nom du produit 3-Amino-1-phenylbutane

(suite de la page 2)

Tenir les emballages hermétiquement fermés
 Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés
 Ce produit est sensible à l'air.

8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Hotte de laboratoire fonctionnant correctement, conçue pour les produits chimiques dangereux, et ayant une vitesse moyenne d'aspiration de 33 mètres par minute.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : néant

Indications complémentaires : Aucune donnée

Équipement de protection individuel :**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
 Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire : Protection respiratoire en cas de fortes concentrations

Protection des mains :

Gants étanches

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Protection des yeux :

Lunettes de protection.

Protection du visage

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques**Indications générales.**

Forme :	liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	aminée

Modification d'état

Point de fusion : -50°C

Point d'ébullition : 221-222°C

Température et début de la sublimation : non déterminé

Point d'éclair : 98°C

Température d'inflammation : 330°C

Température de décomposition : Non déterminé

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosivité :

inférieure : Non déterminé

supérieure : Non déterminé

Pression de vapeur : Non déterminé

Densité à 20°C: 0.928 g/cm³

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : peu soluble

10 Stabilité et réactivité**Décomposition thermique / conditions à éviter :**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Substances à éviter :

Agents d'oxydation

Air

Dioxyde de carbone

Acides

Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue

Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

(suite page 4)

CDF

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01/22/2010

Révision: 01/22/2010

Nom du produit 3-Amino-1-phenylbutane

Gaz nitreux.
(le cas échéant HCN)

(suite de la page 3)

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Oral	LD50	165 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	360 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation :

de la peau : Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet fortement corrosif.

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires :

D'après ce que nous savons, la toxicité aiguë et chronique de cette substance n'est pas complètement connue.

Danger par résorption dermique.

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

Aucune donnée de classification disponible concernant les propriétés cancérigènes de cette matière de la part de EPA, IARC, NTP, OSHA et ACGIH.

12 Informations écologiques

Effets écotoxiques :

Remarque : Nocif pour les poissons.

Indications générales :

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

Nocif pour les organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :

Recommandation :

Consulter les réglementations d'État, locales ou nationales pour une élimination appropriée. Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés :

Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Prescriptions de transport

DOT regulations:



Hazard class:

8

Identification number:

UN2922

Packing group:

III

Proper shipping name (technical name): LIQUIDE CORROSIF TOXIQUE, N.S.A. (3-Amino-1-phenylbutane)

Label

8+6.1

TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):



Classe TMD:

8 (CT1) Matières corrosives.

Indice Kemler :

86

No. UN

2922

(suite page 5)

CDF

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01/22/2010

Révision: 01/22/2010

Nom du produit 3-Amino-1-phenylbutane

(suite de la page 4)

Groupe d'emballage : III
 Désignation du produit : 2922 LIQUIDE CORROSIF TOXIQUE, N.S.A. (3-Amino-1-phenylbutane)

Transport maritime IMDG/GGVSee (ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :



Classe IMDG/GGVmer : 8
 No. UN : 2922
 Label : 8+6.1
 Groupe d'emballage : III
 Polluant marin : Non
 Désignation technique exacte : CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (3-Amino-1-phenylbutane)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :



Classe ICAO/IATA : 8
 No. ID UN : 2922
 Label : 8+6.1
 Groupe d'emballage : III
 Désignation technique exacte : CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (3-Amino-1-phenylbutane)

"Règlement type" de l'ONU: UN2922, LIQUIDE CORROSIF TOXIQUE, N.S.A., 8 (6.1), III

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :

T Toxique

Phrases R :

24/25 Toxique par contact avec la peau et par ingestion.

34 Provoque des brûlures.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S :

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Prescriptions nationales :

Some or all of the components of this product are not listed on the Canadian Domestic Substances List (DSL) or the Canadian Non-Domestic Substances List (NDSL).

Indications sur les restrictions de travail :

Pour l'utilisation: seulement par des personnes techniquement qualifiées.

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

16 Autres données

(suite page 6)

CDF

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01/22/2010

Révision: 01/22/2010

Nom du produit 3-Amino-1-phenylbutane

(suite de la page 5)

Les employeurs devraient considérer cette information seulement comme complément à leurs propres informations et devraient, de manière autonome, décider si cette information doit être appliquée afin d'assurer une utilisation correcte et de protéger la santé et la sécurité des employés. Cette information est fournie sans garantie et toute utilisation du produit non conforme à cette fiche de données de sécurité, ou en combinaison avec tout autre produit ou procédé, incombe à la responsabilité de l'utilisateur.

Service établissant la fiche technique :

Département pour la Santé, la Sécurité et l'Environnement

Contact : Zachariah Holt**Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

CDF